

ATELIER 3

Quels leviers pour mobiliser les acteurs autour d'une démarche de développement durable ?

ACTIONS PRESENTÉES

Mise en place d'un Agenda 21

Par Eric ALLARD, IREO de Rougemont

Projet :

Mise en place, animation et suivi d'une démarche « agenda 21 » dans un institut de formation rural.

Acteur porteur de projet/Principaux partenaires :

L'**Institut Rural d'Education et d'Orientation Rougemont**, centre de formation qui prend la forme d'une association membre du réseau des maisons familiales rurales propose des formations en alternance, initiales et continues (dans les domaines du social, de la santé, de l'agroalimentaire...). Le **Conseil régional** apporte au projet son soutien financier dans le cadre du programme « cap asso ».

Publics/Contexte :

- Environ 200 élèves et stagiaires en formation par an
- Une trentaine de salariés : formateurs, personnel administratif, intervenants...
- 110 adhérents à l'association (parents d'élèves, membres du Conseil d'administration...)

Objectifs :

- Sensibiliser aux grands enjeux environnementaux par l'échange, la participation à des événements, des expositions etc.
- Favoriser la démocratie participative : donner à chacun les moyens d'exprimer son point de vue notamment par l'intermédiaire d'un questionnaire préparé et rempli par tous les acteurs mais aussi en laissant libre la participation au comité de pilotage à tous les acteurs (élèves, stagiaires, personnel etc.)
- Impliquer en donnant à tous les moyens d'agir par des actions individuelles ou collectives

Déroulement :

- Mobilisation, sensibilisation des acteurs de l'institut
- Création d'un comité de pilotage
- Diagnostic partagé : état des lieux
- Identification des enjeux
- Création de commissions thématiques selon les axes et objectifs de progrès
- Définition et adoption d'un premier plan d'actions
- Mise en œuvre des actions et mobilisation des partenaires
- Suivi et évaluation intermédiaire des actions

Conditions de réussite :

- Stimuler le dialogue et le débat
- Développer des actions concrètes portées par tous les acteurs afin de valoriser les efforts de tous

- Laisser le temps nécessaire et permettre une visualisation des progrès
- Agir avec cohérence : construire et faire évoluer le projet ensemble
- Se donner les moyens : humains et financiers (un pilote qui porte politiquement la vision globale et aussi un animateur qui coordonne, sorte de fil conducteur)

Indicateur de réussite :

Evolution des comportements dont témoigne des choix personnels et des actes quotidiens à l'institut.

Freins :

- Manque de disponibilité des acteurs pour le projet d'agenda 21 : il faut redéfinir les priorités
- Trouver le rythme du projet : laisser le temps de se l'approprier tout en prenant garde à l'essoufflement
- Mettre en avant la transversalité entre les acteurs
- Développer le partenariat

Questionnements :

- Qu'est-ce qui vous incite ou vous motive à mettre en œuvre une démarche de développement durable ?
- Est-ce que l'action, l'expérience de terrain vous semble indispensable ?
- Est-ce qu'il est nécessaire d'inclure un engagement personnel en plus de professionnel dans l'engagement développement durable ?
- Faut-il d'abord s'impliquer soi-même avant de chercher à transmettre ?

Plan climat

Par Florence FRESNAULT, Tour(s)plus

Projet :

Mise en place d'outils accessibles à des acteurs ciblés par des plans de communication. Un bilan carbone permet par exemple de dresser un profil du territoire et donc des missions. Ensuite l'identification des acteurs impliqués favorise la création d'une stratégie en rapport avec leur nature.

Acteur porteur de projet/Principaux partenaires :

Tour(s)plus, la communauté d'agglomération de Tours, a engagé la mission Développement Durable et un Comité de Pilotage Plan Climat sur le projet. Tous les services de la communauté d'agglomération sont mobilisés, notamment par la participation au diagnostic et l'application du plan qui sera défini à terme. Les 14 communes membres de l'agglomération sont également impliquées au travers des élus qui participent à la mission ou au pilotage ou s'engagent simplement à mettre en application sur leur circonscription le plan climat défini.

Publics/Contexte :

Tous les publics du territoire de l'agglomération sont concernés par la démarche Plan Climat :

- Agents territoriaux de Tour(s)plus
- Elus communautaires et municipaux
- Entreprises et autres acteurs économiques du territoire
- Grand public/habitants/population
- Jeunes publics : scolaires, centres de loisirs...

Objectifs :

- Atténuer les émissions de Gaz à Effet de Serre sur le territoire
- Adapter le territoire (énergies propres etc.)

Déroulement :

- Elaboration d'un diagnostic,
- Constitution du bilan Carbone,
- Définition du plan d'actions selon les acteurs identifiés
- Communication et mobilisation des acteurs autour du bilan carbone et d'autres outils mis à disposition

Conditions de réussite :

- La pluralité des acteurs et des actions menées en complémentarité (communication « de masse », présence sur des événements, animations éducatives...)
- L'existence d'une ambition politique
- La communauté d'agglomérations recouvre diverses compétences pouvant se mettre au service d'un plan d'action développement durable : développement économique (pour développer les moyens d'actions), urbanisme et aménagement du territoire, développement durable et environnement (eau, déchets, qualité de l'air, bruit...),
- Les fortes attentes des divers acteurs qui ont engagés une prise de conscience des responsabilités des collectivités : empreinte écologique importante de celles-ci leur donne une capacité d'action sur 50% des nuisances au niveau national.
- La déclinaison nationale du protocole de Kyoto à travers le plan climat national et le Grenelle de l'environnement donnent l'obligation d'un plan climat territorial pour les collectivités de plus de 50 000 habitants

Indicateurs de réussite :

Pas encore assez de recul sur ce projet entamé récemment.

Freins :

- Communication difficile du fait de la complexité du bilan,
- Multiplicité des acteurs et donc manque de visibilité
- Lourdeur de la démarche
- Le cout financier de la « rupture » qui nécessite souvent des investissements de départ
- L'atténuation c'est-à-dire la sobriété et la modification profonde des modes de pensée et de vie, est largement moins mobilisatrice que l'adaptation (pas de réduction de la consommation ou de la production mais des moyens nouveaux dits « verts »)